Procès-verbal

de la septième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 8 mars 2023

Présents :		**Absents :**	
Benoit Champagne	Parent	Marie-Louise Fortier	Parent
Stéphane Beauchesne	Parent	Isabelle Boisvert	Parent
Louise Lapierre	Parent		
Catherine Boire	Parent		
Benoit Martineau	Parent		
Élise Lamoureux	Parent - Substitut – Retard 7 h 10		
Valérie Pouyanne	Parent		
Caroline Dubois	Soutien		
Valéry Aubin-Morel	Professionnel		
Caroline Leclerc	Enseignante		
Julie Couture	Enseignante		
Vicky Perron	Enseignante		
David Hinse	Enseignant		
Sabrina Duranleau	Enseignante		
Patrick Martineau	Communauté		
Mikael Laroche	Communauté – Départ 20 h 44		
Marie-Josée Grimard	Secrétaire		
Martin Riendeau	Directeur		
Marie Hamel	Représentante des élèves – départ à 19 h 22		
Ophélie Vigneault	Représentante des élèves – départ à 19 h 22		

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Benoit Champagne ouvre la séance à 18 h 47. Il accueille monsieur Mikaël Laroche, agent à la Régie de police de Memphrémagog. Il félicite et remet les certificats de participation du programme de formation Vox-Populi à mesdemoiselles Marie Hamel et Ophélie Vigneault.

Procès-verbal

de la septième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 8 mars 2023

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Benoit Champagne nous présente l'ordre du jour amendé. Il y a un ajout au point 9 : PEVR CSSDS 2023-2027 – Consultation. Les points 13 - Représentant d'élèves et 14 - Représentant de la communauté sont déplacés aux points 5 et 6.

Il est proposé par mademoiselle Marie Hamel, appuyé par madame Julie Couture QUE l'ordre du jour soit adopté avec les amendements proposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 1er février 2023

Monsieur Benoit Champagne expose le procès-verbal du 1er février dernier.

Il est proposé par madame Catherine Boire, appuyé par madame Louise Lapierre QUE le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 1er février 2023

Monsieur Martin Riendeau nous informe que pour le point 7 (Projet éducatif 2023-2027), seulement deux enseignantes et deux parents se sont à ce jour portés volontaires pour participer au comité pour l'élaboration du nouveau projet éducatif. Pour le point 8, il nous confirme que la concentration équitation demeure au programme malgré l'ajout de cette discipline en sport fédéré. Madame Catherine Boire nous informe que la date limite pour les demandes de financement dans le cadre du Fonds de dépannage a été reportée au 17 mars, plutôt que le 3 février. La date de décision pour cette deuxième vague de financement a ainsi été reportée à la prochaine réunion du conseil.

5. Représentantes des élèves

Mesdemoiselles Marie Hamel et Ophélie Vigneault nous présentent les activités qui se sont déroulées récemment, soit les portes ouvertes, la semaine des Tuques pour les élèves de 5e secondaire, le début des nouvelles activités parascolaires, la semaine de la persévérance scolaire, la Saint-Valentin, La Grande corvée Saputo de la Tablée des Chefs pour les élèves

de la brigade culinaire, la journée pyjama pour amasser des fonds pour Opération Enfant Soleil. Sans oublier le lancement du projet « Produits d'hygiène féminine » qui s'est tenu à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars. Ce dévoilement s'est effectué devant les élèves, les membres du personnel et plusieurs médias qui furent conviés pour couvrir l'événement.

6. Représentants de la communauté

Monsieur Mikaël Laroche nous informe de l'atelier #gardeçapourtoi, qui a été fait auprès des élèves de 1re secondaire et certains autres groupes. Il nous mentionne que le Projet XOX, en lien avec la violence amoureuse, sera présenté aux élèves de 4e secondaire en mai. Il nous informe du retour prévu des Couloirs de la violence amoureuse à la fin du mois de novembre 2023. Il nous mentionne que le coin fumeurs est problématique. Plusieurs plaintes ont été effectuées par les résidents dans les immeubles situés à proximité. Il précise que plusieurs actions ont été prises, par exemple des ateliers sur l'heure du dîner, des lettres envoyées aux parents, etc. Il aimerait que le code de conduite de l'école contienne une interdiction de possession de produits et accessoires de vapotage et que ceux-ci puissent être ainsi saisis par le personnel au même titre que l'alcool ou la drogue actuellement.

Monsieur Patrick Martineau nous mentionne que la Grande table jeunesse s'occupe également de faire des activités à l'école. Des intervenants font des rencontres avec les jeunes pour inciter à la persévérance scolaire. Ils ont conscience que le manque de main-d'œuvre à un impact puisque les jeunes préfèrent parfois rejoindre le marché du travail pour l'aspect financier. Il nous mentionne également qu'ils ont des problématiques en lien avec le vapotage qui est également interdit sur le terrain de la Maison des jeunes.

7. Formation conseil d'établissement

Monsieur Martin Riendeau explique brièvement les sujets des fiches, soit les frais scolaires ainsi que l'acte d'établissement et les critères de sélection de la direction d'établissement.

8. Projet éducatif 2019-2022 – Bilan des actions - Information

Monsieur Martin Riendeau nous informe des ajouts d'actions prises dans le tableau de suivi. Au point 1.1.1 – Augmenter le taux de diplomation et de qualification, soit l'aide

alimentaire. Au point 2.2.1 – Favoriser les transitions harmonieuses, soit le support des élèves à risque – 2e cycle. Au point 2.2.2 – Soutenir les élèves à risque, soit l'enseignement ressource – Intensification en mathématique pour les élèves de 1re secondaire.

9. Renouvèlement reconnaissance Sport-études - Information

Monsieur Martin Riendeau nous mentionne que nous avons reçu une lettre pour confirmer exceptionnellement le report d'un an de la demande de renouvèlement des ententes de Sport-études avec les Fédérations concernées.

10. Critères de sélection de la direction d'établissement - Consultation

Monsieur Martin Riendeau nous informe que la liste des critères de sélection de la direction d'établissement est préétablie par le ministère de l'Éducation. Le conseil doit sélectionner dans la liste proposée les critères qu'il juge les plus essentiels pour son école, et les classer par ordre d'importance. Voici les critères retenus :

<u>Environnement stratégique</u>

1. Suscite l'adhésion, rallie et mobilise les équipes de travail et les partenaires autour du projet éducatif.
2. Partage une vision claire et est cohérent dans ses décisions
3. Veille de façon continue à son développement professionnel et à celui des membres de son équipe

<u>Environnement organisationnel</u>

1. Gère les ressources humaines, financières et matérielles mises à sa disposition de manière optimale
2. Réponds aux besoins des élèves
3. Capable de résoudre des problématiques complexes

<u>Autres critères à considérer en lien avec votre milieu</u>

1. Développe et maintient des relations de collaboration avec les parents et les partenaires dans l'objectif de répondre aux besoins des élèves.
2. Faire preuve de créativité
3. Est en mesure d'effectuer une reddition de compte claire et transparente.

Il est proposé par madame Louise Lapierre, appuyé par monsieur Stéphane Beauchesne QUE ces critères de sélection des directions d'établissement soient retenus comme compétences prioritaires dans notre milieu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. PEVR CSSDS2023-2027 - Consultation

Monsieur Martin Riendeau nous informe que le conseil doit participer à la consultation pour le nouveau plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du CSSDS. Le conseil doit remplir un questionnaire pour signaler son « confort » ou son « inconfort » avec chacun des objectifs proposés, et proposer des modifications aux objectifs au besoin. Le questionnaire devra être rempli par une seule personne, après avoir obtenu un consensus au conseil. Monsieur Riendeau nous présente un vidéo de madame Lisa Rodrigue, directrice générale du CSSDS, qui nous explique en quoi le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) consiste. Il suggère que chaque membre du conseil prenne le temps de lire le document et de préparer sa propre réponse à chacun des objectifs, en vue d'une discussion lors du prochain conseil d'établissement pour arriver à un consensus.

12. Organisation scolaire 2023-2024 - Informations

Monsieur Martin Riendeau nous informe qu'il y a environ 100 personnes qui n'ont pas encore procédé à l'inscription ou au choix de cours pour la prochaine année scolaire. Il nous mentionne que toutes les demandes hors bassin seront sur la glace à partir de maintenant. Il nous précise que madame Lisa Rodrigue, directrice générale de notre Centre de services scolaire, sera présente au prochain conseil d'école afin d'apporter des réponses en lien avec une lettre que des enseignantes et enseignants lui ont fait parvenir. Il y a plusieurs questionnements sur l'occupation des locaux et des espaces communs.

L'équipe enseignante demande l'aide du conseil d'établissement pour faire avancer le dossier concernant le manque d'espace à l'école secondaire de la Ruche. Les enseignants rappellent que depuis plusieurs années, le personnel de l'école a informé les dirigeants du Centre de services scolaire des Sommets de cette problématique.

Considérant l'augmentation de la clientèle pour l'année scolaire 2023-2024, le personnel de l'école s'est mobilisé et a envoyé une lettre à la direction générale du centre de services en septembre 2022.

N'ayant pas eu de retour depuis, les enseignants de l'école suggèrent au conseil d'établissement de contacter les médias afin d'expliquer la situation problématique vécue à La Ruche. Le but est de souligner les impacts du manque d'espace sur les apprentissages.

Les membres du conseil proposent d'attendre la réponse du département des services matériels qui sera transmise mardi prochain lors de la rencontre du conseil d'école.

13. Sorties éducatives - Approbation

Monsieur Martin Riendeau nous présente les sorties éducatives.

Il est proposé par madame Catherine Boire, appuyé par madame Vicky Perron QUE les demandes de sorties éducatives soient acceptées telles que présentées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

14. Activités de financement - Approbation

Monsieur Martin Riendeau nous présente les demandes d'activités de financement de l'équipe du CFER.

Il est proposé par madame Louise Lapierre et appuyé par madame Vicky Perron QUE les activités de financement soient acceptées comme demandé.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

15. Représentants des membres du personnel

Madame Caroline Dubois mentionne le voyage culturel en Italie. Elle précise qu'il y a eu un délai dû à la COVID, il aurait dû avoir lieu en 2021. Ce dernier était le 20e voyage culturel. Madame Valérie Pouyanne demande s'il est possible de le publiciser davantage les voyages culturels auprès des parents. Normalement, l'annonce pour le voyage suivant se fait au retour. Exceptionnellement, le voyage en Espagne a été annoncé 2 ans à l'avance.

Madame Caroline Leclerc mentionne que le gala de la persévérance scolaire est très important. Elle trouve que ça donne un coup de pouce pour la continuité dans les études des élèves. Elle nous informe de l'arrivée des nouveaux bureaux pour les enseignants et de la visite du ministre de l'Éducation.

Madame Vicky Perron nous mentionne qu'elle a trouvé le ministre très humain et qu'il posait les bonnes questions. Elle nous informe que les membres de l'équipe école ont eu la chance de nommer les divers besoins.

16. Représentants parents

Madame Valérie Pouyanne mentionne que la question de l'espace la touche beaucoup.

Madame Louise Lapierre questionne monsieur Riendeau sur les remplacements du personnel en congé sabbatique différé et sur la nouvelle direction adjointe. Monsieur Martin Riendeau informe que ces personnes sont remplacées et qu'une équipe de mentors a été créée cette année pour aider les nouveaux enseignants et les accompagner. Il mentionne que la nouvelle directrice adjointe est en poste depuis ce lundi.

Monsieur Stéphane Beauchesne demande des nouvelles de l'intégration des nouveaux arrivants. Monsieur Martin Riendeau mentionne qu'une nouvelle personne les accompagne, soit une enseignante retraitée qui a cette expertise en bagage.

Monsieur Benoit Champagne nous apporte des informations sur différentes réunions auxquelles il a assisté en lien avec le comité de parents. Il nous informe que la prochaine réunion aura lieu le 22 mars. Il nous mentionne que le 4 février dernier, la Fédération de parents a pu effectuer beaucoup d'échanges avec le ministre de l'Éducation au cours de sa présence de 45 minutes. Il nous informe également qu'il y aura deux ateliers au Triolet le 25 mars. Il n'y a pas de frais pour s'inscrire et ce sont de beaux sujets. Les parents doivent procéder à l'inscription s'ils désirent participer. Un code QR est disponible à cet effet sur la page Facebook.

17. Points de la direction

Nous avons été choyés dans le don de temps et d'écoute lors de la visite du ministre, monsieur Bernard Drainville. Le but principal de sa visite était en lien avec les projets

pédagogiques particuliers (PPP). Il souhaitait rencontrer des élèves à parcours atypique, de 5e secondaire au Sport-Arts-Étude (SPA) ainsi que du régulier.

Nous aurons bientôt la visite de madame Ruba Ghazal, députée de Mercier et responsable de l'Éducation pour Québec Solidaire. Elle souhaite également rencontrer les élèves et le personnel.

18. Questions du public

Aucune

19. Correspondance

Aucune

20. Date de la prochaine rencontre – Mercredi, le 5 avril 2023 – 18 h 30 – Bibliothèque

21. Levée de la réunion

Il est proposé par madame Sabrina Duranleau et appuyé par madame Caroline Dubois que la réunion soit levée à 21 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signature du président

Signature du directeur